

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 24 janvier 2017, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Décerné une mention de félicitations à mesdames Karine Montreuil et Amélie Ménard, ainsi qu'à tous les élèves de 6e année de l'école Sainte-Cécile pour le vif succès qu'a connu le projet « Guignolée ».

Félicité Alexandre Grondin et Alexandre Chaussé-D'Arcy, élèves de la classe « sans papier » de 2e année de l'école du Phénix, ont complété avec succès la mission Base en calcul de la Khan Academy.

Autorisé la Ville de Granby à ériger, sur la propriété de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs située à l'école L'Envolée, un nouveau « SKATEPARK ».

Adopté la *Politique relative aux règles et critères d'inscription et des transferts des élèves* (PO- 05) de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2017-2018.

Adopté les actes d'établissement des écoles et centres de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2017-2018.

Adopté la composition du comité de sélection pour le choix de chargés de projets.